

Famille : MORACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Bagassa guianensis

Bagassa tiliaefolia (synonyme)

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun jaune

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : contrefil

Contrefil : accusé

Notes : Fraîchement coupé, le bois parfait est jaune. Avec le temps il devient brun jaune à brun foncé.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier : de 2 à 4 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,80	0,07
Dureté monnin* :	6,4	1,3
Coeff. de retrait volumique :	0,53 %	0,05 %
Retrait tangentiel total (RT) :	5,2 %	0,3 %
Retrait radial total (RR) :	3,7 %	0,4 %
Ratio RT/RR :	1,4	
Pt de saturation des fibres :	20 %	
Stabilité en service :	stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	78 MPa	9 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	109 MPa	21 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	21490 MPa	2150 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 121 mesuré à 2773 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 1 - très durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe D - durable

Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable

Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce

Essence couvrant la classe 5 : Oui

Notes : En raison d'un taux de silice élevé, cette essence couvre naturellement la classe d'emploi 5 (utilisation en milieu marin ou en eau saumâtre).

La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale à lente
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : non

Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapse : non

Notes : Risque élevé de déformation en présence de contrefil accusé. Durant le séchage les épingles peuvent tacher le bois.

Table de séchage suggérée : 6

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	41	94
50	48	43	74
30	54	46	63
20	60	51	62
15	60	51	62

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.
 Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.
 Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.
 Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : aucune information disponible
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Poussières parfois irritantes. Présence de tensions internes.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)
 Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4
 En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de BAGASSE ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).
 Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Parquet
 Construction navale (bordé et pont)
 Ebénisterie (meuble de luxe)
 Menuiserie intérieure
 Placage tranché
 Travaux hydrauliques (en eau douce)
 Revêtement extérieur
 Ponts (parties non en contact avec le sol ou l'eau)
 Articles tournés
 Fond de véhicule ou de conteneur

Meuble courant ou éléments
 Construction navale (membrane)
 Ossature
 Lambris
 Traverses
 Menuiserie extérieure
 Ponts (en contact avec le sol ou l'eau)
 Charpente lourde
 Escaliers (à l'intérieur)
 Moulure

Notes : Contrefil pouvant gêner l'utilisation de ce bois.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil	AMARELAO	Brésil	BAGACEIRA
Brésil	TATAJUBA	Guyana	COW-WOOD
Guyane française	BAGASSE	Guyane française	KAW OUDOU
Guyane française	ODOUN	Guyane française	TATAJUBA
Suriname	JAWAHEDAN	Suriname	KAW-OEDOE

